



Le droit, c'est quoi ?

LE DROIT, ensemble de règles créées par l'État dont il assure le respect, existe pour structurer la vie en société et nous protéger. Il est présent dans la vie de tous les jours pour chacune d'entre nous. Ces règles régissent les rapports individuels et sociaux dans une société donnée.

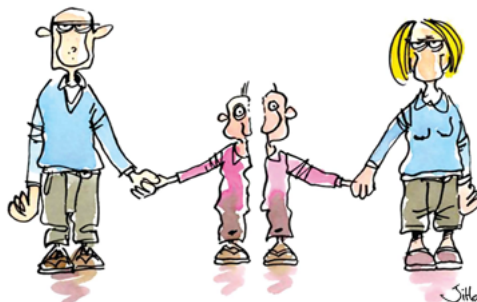
C'est par exemple le cas du droit de la famille qui encadre les relations entre les individus unis par un lien de parenté, d'alliance ou d'adoption. Ce droit organise notamment le mariage, les autres formes d'union civile (comme le PACS) ou le divorce. Et c'est aussi celui qui définit les différentes formes de filiation et d'autorité parentale, comme dans le cadre de familles recomposées.

« La Justice n'est rien en soi, elle n'a de sens que dans les contrats liant les parties et rédigés pour déclarer que l'on évitera de se nuire mutuellement. »

ÉPICTÈTE, PHILOSOPHE GREC (54-270 AV. JC)



Bénédicte (Suisse)



Jibo (France)

Le droit évolue dans le temps, car il accompagne les mutations de la société. Quelque chose qui est interdit à un moment donné pourra ne plus l'être dans le futur, et inversement. Chaque année, de nouvelles règles sont créées : le divorce a été autorisé en 1884, et le mariage pour les couples homosexuels en 2013, par exemple. Le droit diffère également en fonction des sociétés : le divorce reste interdit aux Philippines notamment et l'homosexualité est toujours passible de la peine de mort dans de nombreux pays.

BON RÉCAPITULONS... QUI SONT LES ENFANTS DE PAPA, CEUX DE MAMAN ET CEUX DE PAPA ET MAMAN ?



Deligne (France)

LA PROCÉDURE DE DIVORCE SIMPLIFIÉE



Dilem (Algérie)

Cartooning for Peace et le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits a souhaité donner au projet Educadroit l'objectif de sensibiliser les jeunes au Droit et à leurs droits. Ce projet a pour objet de favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques. Parce que l'élaboration des règles juridiques implique, dans un État démocratique, un échange public d'opinions et d'arguments entre des citoyens égaux, il est fondamental de développer l'aptitude des jeunes à une confrontation pacifique des points de vue et à l'expression de leurs avis et opinions.

Née en 2006 au siège de l'organisation des Nations Unies, l'association Cartooning for Peace est présidée par le dessinateur du journal Le Monde, Plantu et placée sous le haut patronage de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Aujourd'hui, Cartooning for Peace réunit à travers le monde 162 dessinateurs et dessinatrices de 55 pays.

Le Défenseur a travaillé à la réalisation du projet en partenariat avec Cartooning for Peace, réseau international de dessinateurs de presse qui combattent avec humour pour le respect des droits et des libertés dans le monde.

Par sa faculté à transcender les langues et les cultures, le dessin de presse apparaît comme un formidable outil pédagogique, capable de faire naître le dialogue interculturel et de nourrir le débat autour de notions fondamentales telles que la liberté de pensée, la liberté d'expression, la paix ou encore la tolérance.

Afin de favoriser la réflexion autour des valeurs humanistes auxquelles elle est profondément attachée, Cartooning for Peace promeut la multiplicité des points de vues à travers toutes ses missions. L'association utilise la valeur pédagogique du dessin de presse pour dénoncer les intolérances et sensibiliser, par le sourire, aux grands problèmes de société.

Dix kits pédagogiques ont été développés dans le cadre du projet Educadroit et se composent d'un panneau d'exposition et de livrets d'accompagnement à destination des professionnel-le-s de l'éducation. Ils abordent les thématiques suivantes :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !



Livret 1

Le droit, c'est quoi ?



educadroit.fr



www.cartooningforpeace.org



www.defenseurdesdroits.fr

Le regard des dessinateurs de presse : Le droit, c'est quoi ?

Le droit, c'est l'ensemble des règles juridiques qui existent pour assurer la paix, la justice et nous protéger. Ces règles sont créées par l'autorité publique, ce qui les différencie d'autres règles comme les règles morales (par exemple : céder sa place dans le bus à une personne qui en a besoin, etc).

Prenons un exemple concret avec le droit de la famille. Il existe de nombreuses règles qui régissent les rapports familiaux. Certaines sont des règles créées

par les parents pour encadrer la vie de la famille : mettre la table, faire ses devoirs, etc. D'autres sont des règles de droit, créées par l'autorité publique : on les retrouve dans le Code civil. Le droit définit par exemple ce qu'est une « famille » au sens juridique, qui peut détenir l'« autorité parentale ». Il précise également ce qu'est un parent, un beau-parent, une sœur, un demi-frère, etc.



DELIGNE (FRANCE)

À quel type de famille le dessin de Deligne fait-il référence ?

Chaque société dispose de ses propres règles de droit qui évoluent dans le temps. En effet, les règles de droit ne sont pas gravées dans le marbre : elles évoluent car elles suivent les transformations de la société.

LA PROCÉDURE DE DIVORCE SIMPLIFIÉE

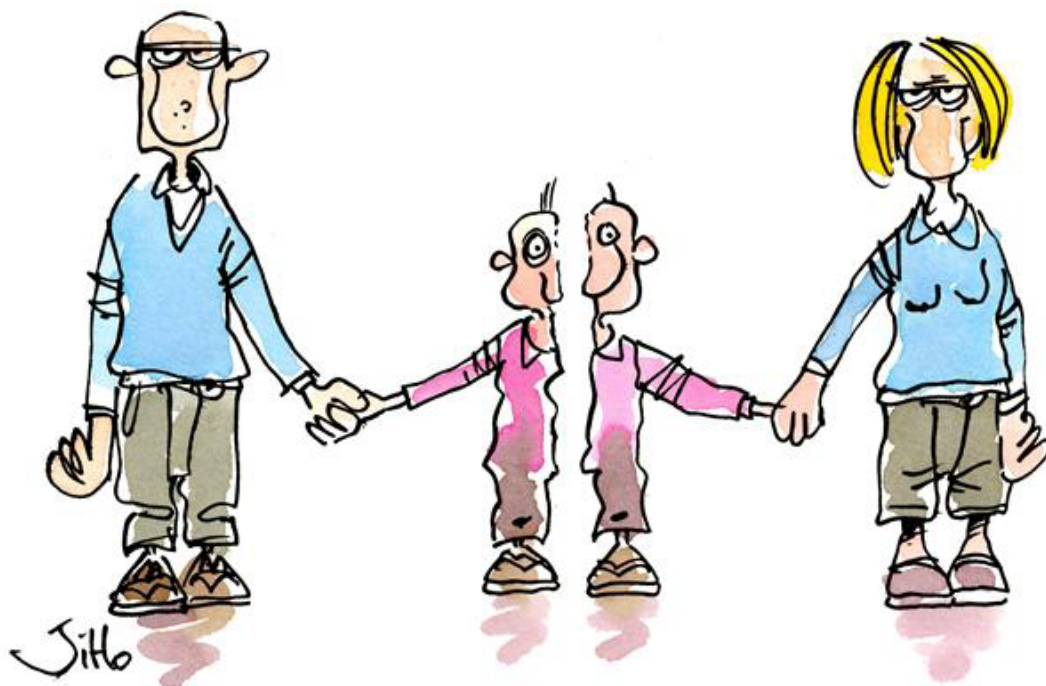


LE SAIS-TU ?

En France, le mariage civil et laïc a été institué par la Constitution du 3 septembre 1791. Dès cette époque, le mariage est révocable par le divorce : si les deux époux le souhaitent, le mariage peut être dissous sur simple allégation d'incompatibilité d'humeur ou de caractère. Plus tard, d'autres lois viendront préciser ou encadrer les cas de divorce. Le statut de la femme mariée a également évolué. Jusqu'en 1965, les femmes mariées ne pouvaient pas travailler sans l'accord de leur mari. Dans ce sens, en 1970, l'autorité parentale conjointe remplace l'« autorité paternelle ». L'une des dernières évolutions concernant le droit de la famille a eu lieu en 2013 avec la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe.

Le dessin de Dilem te fait-il sourire ? Pourquoi ?

À quelle évolution du droit est-il lié ?



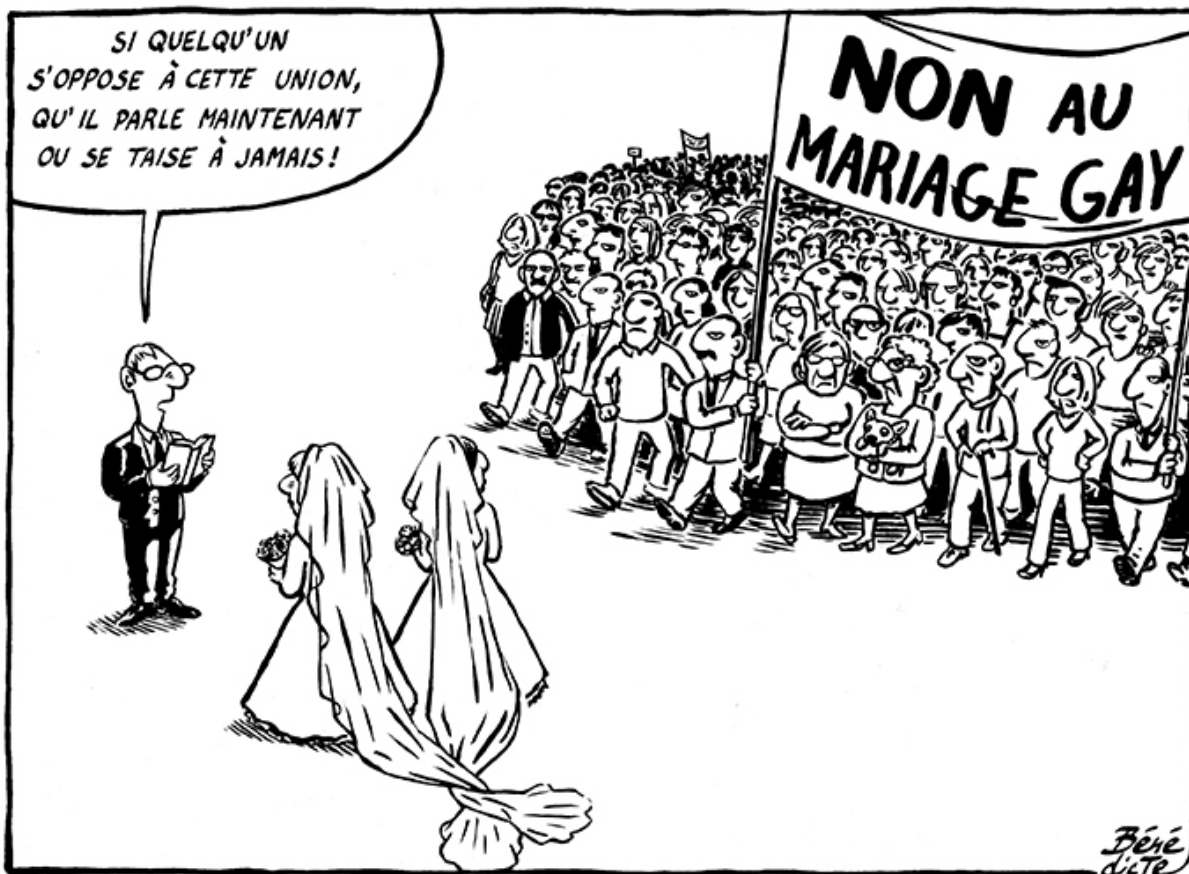
JiHO (FRANCE)

Comment comprends-tu le dessin de JihO ? Décris-le puis explique-le en quelques lignes.

Selon toi, que dénonce le dessinateur ?

Les familles évoluent et se transforment : à la suite d'un divorce, des familles monoparentales ou au contraire des familles recomposées peuvent se créer. Des personnes de même sexe qui s'aiment décident de vivre ensemble et de fonder un foyer. Le droit accompagne les évolutions de la société.

C'est pour cela qu'en 2013, une loi a été adoptée afin de permettre aux couples homosexuels de se marier. L'évolution du droit et la création de nouvelles règles donnent lieu à des débats dans la société, car tou-te-s les citoyen-ne-s ne sont pas d'accord sur ces changements du droit.



BÉNÉDICTE (SUISSE)

Quelle opposition est mise en scène dans le dessin de Bénédicte ?

À quels évènements cela te fait-il penser ?

Biographies des dessinateurs

Bénédicte



Bénédicte a débuté dans le dessin humoristique à l'âge de 14 ans en illustrant des conférences sur l'adolescence. Elle dessine pour la presse depuis 2010, et collabore actuellement à plusieurs journaux suisses romands dont le magazine *L'Hebdo* et l'hebdomadaire satirique *Vigousse*. Elle signe également les dessins du quotidien indépendant *Le Courrier* qui vient d'éditionner son premier recueil : *101 dessins de presse de Bénédicte*. Depuis septembre 2014, elle est la dessinatrice attitrée du quotidien suisse *24 heures*.

Frédéric Deligne



Né en 1962, **Frédéric Deligne** est diplômé des arts appliqués, et reporter-dessinateur depuis 1986. Il collabore aujourd'hui principalement à : *La Croix*, *La Montagne*, *Nice Matin*, *Var Matin*, *La Nouvelle République*, *Alternative Santé*, *Le Généraliste*, *Infirmières Magazine*...

Dilem



Ali Dilem a démarré sa carrière de dessinateur au quotidien *Le Jeune Indépendant* en 1990 puis a rejoint *Le Matin* en 1991 et *La Liberté* en 1996. Il travaille également pour l'émission française *Kiosque* sur TV5.

Le caricaturiste est connu pour sa liberté de ton envers le régime de Bouteflika, des dessins qui lui ont valu pas moins d'une soixantaine de procès.

Depuis le 11 octobre 2010, Dilem est fait chevalier des arts et des lettres après avoir déjà reçu une vingtaine de prix internationaux dont le prix international du dessin de presse en 2000.

Jiho



Jiho se présente lui-même comme « dessinateur depuis le siècle dernier ». Il a travaillé pour *Siné Hebdo* et publie régulièrement pour plusieurs publications comme *CQFD*, *L'Echos des Savanes*, *Que choisir*, *60 millions de consommateurs*, *Micro Hebdo*, *Phosphore*, *Lien social*, *Marianne* et *Le Progrès Social*. Il a également publié de nombreux albums.

Suggestions de réponses

Page 4 - dessin de Deligne

À quel type de famille le dessin de Deligne fait-il référence ?

Le dessin de Deligne fait référence aux familles « recomposées », dans lesquelles vivent des enfants nés de parents différents.

Page 5 - dessin de Dilem

Pourquoi le dessin de Dilem fait-il sourire ?

Chacun-e est ici libre de développer les raisons qui l'ont amené (ou pas) à sourire.

À quelle évolution du droit est-il lié ?

Ce dessin est lié à une loi simplifiant la procédure de divorce.

Page 6 - dessin de Jiho

Comment comprends-tu le dessin de Jiho ? Décris-le puis explique-le en quelques lignes.

Le dessin de Jiho montre une famille qui « se déchire ». Le père et la mère tiennent chacun leur enfant par la main, et l'enfant est comme coupé en deux. Il semble tiraillé entre ses deux parents et au centre de leur dispute.

Selon toi, que dénonce le dessinateur ?

Le dessinateur Jiho dénonce les situations dans lesquelles les enfants sont au cœur des conflits de leurs parents, tiraillés entre leur père et leur mère après un divorce.

Page 7 - dessin de Bénédicte

Quelle opposition est mise en scène dans le dessin de Bénédicte ?

Bénédicte oppose ici le groupe des deux mariées et celui des manifestant-e-s brandissant une banderole contre le mariage des personnes de même sexe.

À quels évènements cela te fait-il penser ?

Les manifestant-e-s tiennent une banderole sur laquelle il est écrit : « Non au mariage gay ». On peut supposer que le dessin a été réalisé au moment où d'importantes manifestations se sont déroulées en France (2013). Certain-e-s contestaient le projet de loi permettant aux personnes de même sexe de se marier.